



Concertation
publique

Gestion des risques industriels : travaillons ensemble !

Les synthèses JeParticipe #4



L'étude sociologique

Phase 1 : Rencontres de terrain (avril / juin 2022)

90 entretiens : habitants et élus de 4 communes + Associations + Industriels + Conseil de Développement Durable

Phase 2 : Questionnaire en ligne (juin / juil. 2022)

440 réponses sur la plateforme JeParticipe

Le groupe citoyen risques

Phase 3 : groupe citoyen

une quarantaine de citoyens volontaires ont été mobilisés de **février 2023 à janvier 2024**

Le projet en quelques mots

La Métropole Rouen Normandie a, dans un passé récent, été confrontée à plusieurs accidents industriels. Ces événements ont mis en lumière le manque d'information et de dialogue entre les décideurs et la population sur les questions de prévention et de gestion des risques industriels, ainsi que le manque de formation des habitants pour faire face à des accidents majeurs.

La solution avancée pour favoriser la coexistence entre l'industrie à risques et la population consiste généralement à développer des instances de concertation et de mise en débat des risques industriels. Certaines de ces instances, comme les comités de suivi des sites (CSS), sont réglementaires et déjà mises en place autour des sites classés de la Métropole Rouen Normandie. Pourtant, force est de constater que ces instances ne mobilisent que très peu les citoyens, alors que l'expression d'un besoin d'information régulière et complète est bien identifiée dans les différentes enquêtes d'opinion menées sur le sujet. Afin d'imaginer de nouveaux modes de dialogue, plus efficaces et plus directs, entre tous les acteurs de la prévention et de la gestion des risques industriels et la population, une étude sociologique a été menée en 2022 par la Métropole Rouen Normandie, en partenariat avec l'Institut pour une Culture de Sécurité Industrielle (ICSI), l'Université de Rouen Normandie et le sociologue Pierre Lenel.

L'objectif visé était d'évaluer les attentes citoyennes en matière de risques industriels en vue de créer une instance de dialogue permettant d'y répondre. Cette étude s'est déroulée **d'avril à octobre 2022**.



L'étude sociologique

Les principaux enseignements de l'étude sociologique

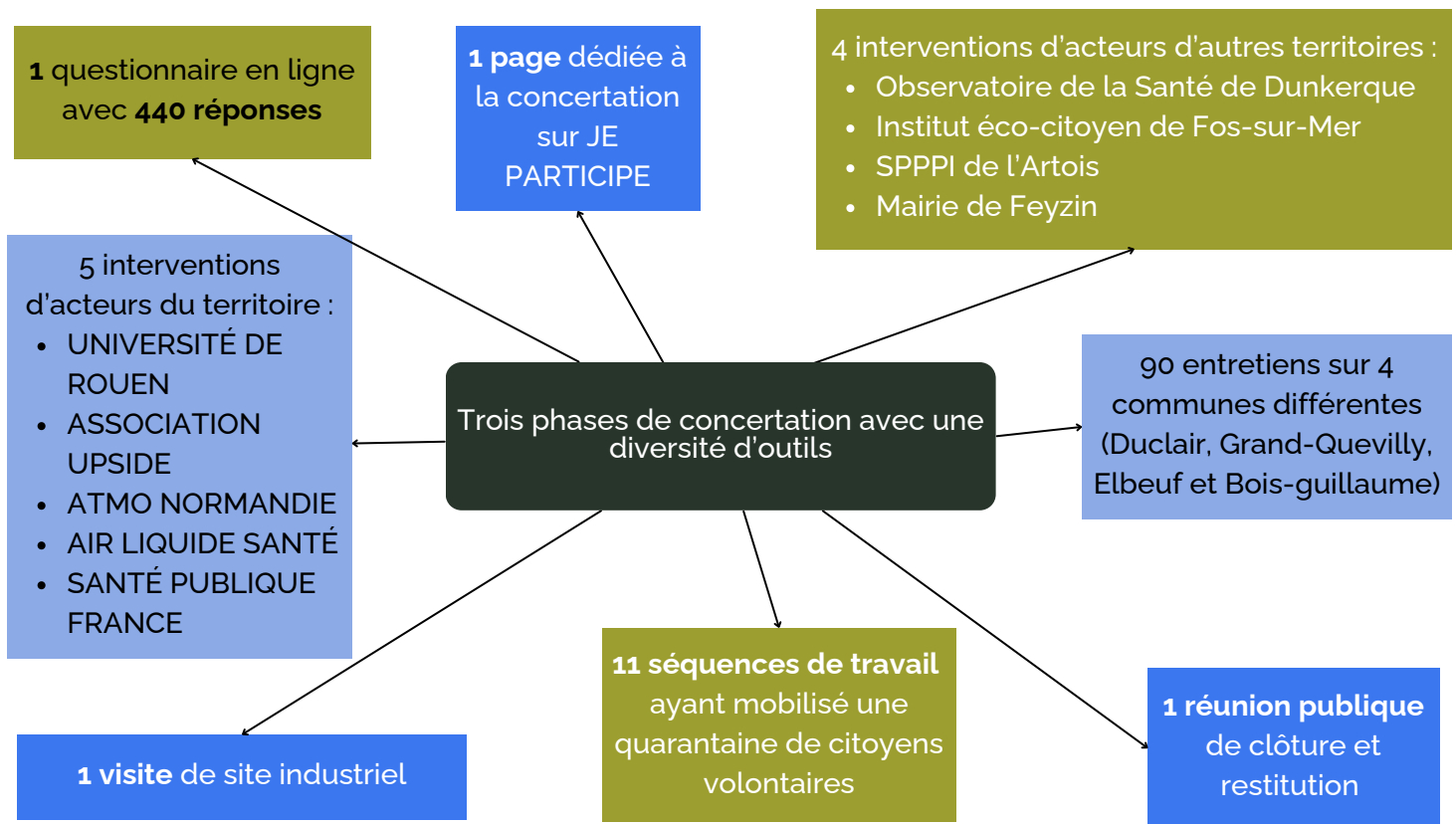
- Une forme de déni : la conscience du danger est bien présente chez les populations rencontrées, mais on constate que le danger est refoulé et qu'une forme de fatalisme s'est installée : « C'est comme ça »
- Un accent sur les nuisances : une plus grande importance est accordée aux nuisances et pollutions quotidiennes (bruit, odeur, fumée...) qu'aux risques majeurs (incendie, explosion, nuage toxique) qui sont, eux, peu perceptibles.
- Une inquiétude sur la santé : les craintes les plus exprimées face aux activités industrielles portent sur les impacts sanitaires à court, moyen et long terme. La suspicion prédomine sur les informations communiquées à la suite d'un incident ou un accident, avec le sentiment d'une dissimulation de la vérité.
- Un défaut d'information : les avis exprimés pointent un défaut d'information de la population sur les risques majeurs, notamment sur les consignes en cas d'accident. 57% des répondants disent ne pas connaître les consignes de sécurité.

Les principales attentes citoyennes exprimées :

L'étude a également permis aux participants d'exprimer leurs attentes en matière de gestion et prévention des risques industriels. L'analyse des réponses met en avant plusieurs thématiques :

- Un besoin de formation sur la mise en pratique des consignes de sécurité : les répondants ont témoigné d'une forte demande sur les consignes, leur mise en situation avec des exercices pratiques.
- **Une demande d'information régulière et systématique** : les sondés émettent majoritairement le souhait d'une information préventive tout au long de l'année, axée sur la proximité et non généraliste. Les formats restent néanmoins à définir pour toucher les différents publics. D'une manière générale, une demande accrue d'informations a été exprimée par près de 98% des répondants. Des communications plus spécifiques sont donc attendues, autant en cas d'accident majeur qu'en cas de nuisances perceptibles (bruit, odeur, pollution...).
- **Instaurer un dialogue de confiance** : l'étude a montré une expression forte d'un « droit de savoir », allant de pair avec l'acceptation des risques encourus. Les accidents doivent donner lieu à une « communication de vérité » systématique pour gagner l'approbation des habitants. Enfin, les impacts sanitaires et environnementaux doivent être étudiés et être rendus publics pour une transparence totale.
- **Des contrôles de sécurité** : une attente réside également dans des contrôles plus réguliers des sites industriels, avec plus de transparence sur les résultats.

Les modalités de la concertation



La concertation en quelques chiffres

+ de 500 réponses citoyennes

1 panel citoyen d'une quarantaine de personnes dont 15 impliquées dans la rédaction du rapport

18 mois de concertation

2 réunions dédiées à la rédaction

9 réunions de travail

10 propositions d'action pour formaliser les recommandations d'organisation et d'action de la future instance de dialogue

Les contributions citoyennes

Sur la base de plus 500 réponses citoyennes, l'étude a permis d'identifier 3 grandes thématiques de travail pour la future « instance de dialogue » :

1. **L'alerte, l'information et la sensibilisation de la population**
2. **Le suivi sanitaire et environnemental des émissions liées aux activités industrielles**
3. **Le dialogue direct avec les industriels**

Afin de préfigurer les outils, les méthodes, les actions, les moyens, l'organisation... qui permettront de travailler sur ces 3 thématiques, la Métropole Rouen Normandie a ouvert une démarche de co-construction en créant un « groupe citoyen sur les risques industriels ». Les membres de ce groupe sont des citoyens volontaires recrutés via un questionnaire en ligne ou lors de rencontres organisées dans l'espace public pour assurer au mieux la représentativité des habitants de la Métropole sur des critères de genre, de classe d'âge, de catégorie socioprofessionnelle et de commune d'habitation.

Après 11 sessions de travail entre **février 2023 et janvier 2024** ayant permis de rencontrer et d'auditionner les acteurs du territoire métropolitain et d'autres territoires, un comité de rédaction rassemblant 15 volontaires* a pris en charge la rédaction du rapport (**annexé à cette synthèse**) pour formaliser ses recommandations en matière d'organisation et d'action de la future instance de dialogue.

Les auditions réalisées sont les suivantes:

- 1 Présentation de Santé Publique France – Zoom les actions mises en œuvre pour suivre l'impact de l'incendie industriel de Lubrizol et NL Logistique.
- 2 Présentation du projet du projet COP HERL relatif au suivi de l'impact environnemental et social de l'incendie industriel de Lubrizol et NL Logistique.
- 3 Présentation d'UPSIDE qui fédère 19 sites industriels dont LUBRIZOL et échanges sur les possibilités de coopération industriels/citoyens.
- 4 Visite du site classé SEVESO seuil bas – Echanges sur les activités du site et sur les actions de prévention des risques mises en œuvre.
- 5 Présentation d'ATMO Normandie – Zoom sur le suivi de la qualité de l'air lors de l'incendie du site Bolloré Logistics à Grand-Couronne
- 6 Présentation des actions et outils d'alerte et de communication qui existent sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie.
- 7 Présentation de l'observatoire – Zoom sur l'organisation et les études des émissions liées aux activités de la zone industrielle de Dunkerque.
- 8 Présentation de l'institut – Zoom sur l'organisation et les études des émissions liées aux activités industrielles de Fos-sur-Mer.
- 9 Présentation du SPPPI – Zoom sur l'application « face aux risques » qui facilite les échanges entre les industriels, les élus et la population de l'Artois.
- 10 Présentation de la conférence riveraine de Feyzin, instance de dialogue locale entre les habitants et les industriels du territoire

10 propositions du groupe citoyen**Action 1**

Faire de l'instance de dialogue, un lieu de suivi et de l'élaboration des Documents d'Information Communaux sur les Risques Majeurs (DICRIM) ou Plans Communaux de Sauvegarde (PCS).

Action 2

Discuter avec l'Etat sur les conditions d'utilisation de FR-Alert.

Action 3

Organiser des exercices d'évacuation ou de confinement associant la population.

Action 4

Travailler avec les industriels pour faire évoluer le dispositif Allo-Industrie.

Action 5

Faire de l'instance de dialogue un lieu d'échange sur les retours d'expériences des évènements majeurs.

Action 6

Piloter des études sanitaires et environnementales avec des partenaires comme l'Université de Rouen et ATMO Normandie.

Action 7

Rendre accessible les données et études sur le suivi sanitaire et environnemental.

Action 8

Participer aux différentes instances industrielles présentes sur le territoire.

Action 9

Auditionner les industriels du territoire sur les actions préventives mises en œuvre sur leurs sites.

Action 10

Créer un numéro de téléphone ou une application permettant aux citoyens de faire remonter les observations de terrain (odeurs, bruits, fumée...).

Les propositions d'organisation

Pour mettre en œuvre l'ensemble des actions proposées, le groupe citoyen « risques industriels » souhaite la mise en place d'une instance de dialogue avec des règles de fonctionnement qui valorisent l'engagement des habitants et facilitent l'expression de la parole citoyenne. Pour cela, ils préconisent les éléments suivants :

1. L'instance de dialogue doit rester à **taille humaine** afin de faciliter les prises de paroles de toutes et tous. Aussi, il est demandé qu'elle rassemble **au maximum 25 personnes** lors de ses réunions plénières.
2. L'instance de dialogue est composée d'un **collège de citoyens**, accompagné de **membres institutionnels permanents et ponctuels**.
3. Le collège des citoyens rassemble au **maximum 16 citoyens volontaires**. Sur la première année de fonctionnement, au moins 25 % des sièges de ce collège sont réservés aux membres du groupe citoyen « risques industriels ». Ceci afin de poursuivre le travail engagé, suivre et évaluer la mise en œuvre concrète des propositions et permettre l'accompagnement et l'acculturation des nouveaux volontaires.
4. Le collège des citoyens est accompagné de **3 membres permanents** présents à toutes les séances :
 - la Métropole Rouen Normandie,
 - la Préfecture de Seine-Maritime,
 - et l'association UPSIDE.
5. Selon les thématiques abordées, **3 à 6 membres ponctuels** sont associés parmi :
 - ATMO Normandie,
 - l'Université de Rouen,
 - le SDIS de la Seine-Maritime,
 - une ou plusieurs Mairies,
 - un ou plusieurs services de l'Etat,
 - un ou plusieurs experts indépendants.
 - ...

Les propositions d'organisation (suite)

6. L'instance de dialogue se réunit **1 fois par trimestre**. Ce rythme est choisi pour éviter de trop solliciter les citoyens volontaires tout en conservant un rythme de travail permettant de suivre l'avancement des actions mise en œuvre.
7. Une **durée d'engagement de 3 ans maximum** est fixée pour les membres du collège des citoyens. Chaque année, le tiers de ce collège est renouvelé.
8. **Les séances de travail de l'instance de dialogue sont publiques et toute personne qui le souhaite peut y assister librement et solliciter une prise de parole.**
9. Dans le prolongement de son accompagnement du groupe citoyen « risques industriels », la **Métropole Rouen Normandie assure l'animation** au moins la première année de fonctionnement de l'instance de dialogue.
10. **Les collectivités et les industriels du territoire s'accordent sur le financement** du fonctionnement de l'instance de dialogue ainsi que des actions mises en œuvre sur le territoire.
11. Enfin, dans un souci de représentation de l'instance de dialogue, **une élection est organisée pour désigner une présidence et une vice-présidence.**



Participants à la session du 25 janvier 2024

Conclusion

Ce groupe citoyen « risques industriels » a permis une meilleure compréhension des enjeux, des dispositifs existants et des progrès à réaliser. Par le débat, le questionnement et les échanges, les membres du groupe ont pu formuler des recommandations élaborées collectivement et partagées par l'ensemble des personnes ayant contribué à la rédaction du rapport final.

Une réponse des élus de la Métropole Rouen Normandie, des représentants de l'Etat et des industriels du territoire est attendue à l'occasion d'une réunion publique à programmer au printemps 2024.

Les bilans complets, les comptes-rendus de réunions et les contributions citoyennes et du conseil de développement sont disponibles sur



Flashez ce QRcode ou rendez-vous sur cette page :
<https://jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr/concertation-publique/gestion-des-risques-industriels-travillons-ensemble>